



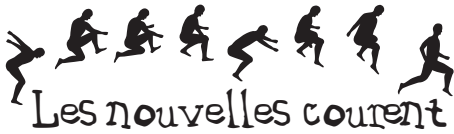
La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

11 novembre 2009

Numéro 313

Par l'équipe du Collectif



Les nouvelles courent

17 octobre 2009

À l'occasion du 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le Collectif a diffusé un communiqué de presse pour dénoncer le peu de place laissé aux personnes en situation de pauvreté dans les consultations que mène présentement le gouvernement. Pour le lire, voir la section *Centre de presse* sur notre site.

Rendez-vous de la réalité 2009 – la suite!

Personne ne pourra dire que le Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté chôme cet automne! En effet, lui aussi a pris prétexte du 17 octobre pour publier un communiqué, dans lequel il dresse un bilan des Rendez-vous de la réalité 2009, la consultation citoyenne parallèle qu'il a tenue à Bonaventure le 2 octobre dernier. De plus, les propos exprimés lors de cette consultation se retrouvent maintenant résumés dans un document : *le Manifeste de la réalité 2009*. Ce manifeste, auquel on a joint des statistiques sur la pauvreté en Gaspésie, a été envoyé aux ministres Sam Hamad et Nathalie Normandeau, « parce qu'il est important de bâtir la solidarité sur la réalité ». Le communiqué et le manifeste sont à présent sur le site (section *Consultations régionales*, page *Gaspésie*). Allez les lire, c'est motivant!

Mettre fin aux catégories ET compenser les coûts liés aux déficiences

Le 18 novembre prochain, une pétition réclamant du gouvernement du Québec qu'il cesse d'étiqueter les personnes comme étant « aptes » ou « inaptes » aux fins de ses programmes d'aide et de solidarité sociale sera déposée à l'Assemblée nationale. Cette pétition fait partie d'une campagne menée par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et s'inscrit au sein d'un consensus très fort dans le mouvement social québécois : la fin des catégories constitue l'un des prochains pas majeurs dans la lutte à la pauvreté.

Des inquiétudes

La fin des catégories à l'aide sociale soulève néanmoins certaines inquiétudes de la part des organismes qui offrent des services aux personnes dites handicapées ou qui défendent leurs droits. Ils craignent qu'on oublie un principe fondamental : les personnes handicapées n'ont pas à assumer les coûts relatifs à leurs déficiences. Ils redoutent aussi que leurs conditions de vie soient affectées par ce changement. Ces préoccupations sont d'autant plus fortes que la question

de compenser les coûts liés aux limitations fonctionnelles n'est pas souvent explicitée dans les revendications citoyennes.

Du côté du FCPASQ

Dans la lettre de présentation de sa campagne, le FCPASQ soutient que toute personne devrait avoir droit à un logement décent, à une alimentation équilibrée et à des vêtements adaptés aux saisons, peu importe sa condition sociale. Selon le FCPASQ, « c'est dans cette optique que la première *Loi sur l'aide sociale*, adoptée en 1969, prévoyait un même montant pour toutes et tous, alors que des prestations supplémentaires couvraient les besoins spéciaux (liés aux déficiences), qui étaient considérés à part ». La lettre demande à l'actuel ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, de revenir à cette façon de faire. Le FCPASQ est formel : il faut de meilleures compensations pour les coûts supplémentaires reliés aux déficiences et situations de handicap. Elles devraient être ajustées aux coûts réels que doivent assumer les personnes, ce que la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*

(suite en page 2)

OBJET: Pauvreté

L'exposition **OBJET: Pauvreté** regroupe des objets représentant ce que signifie vivre en situation de pauvreté. Dans le cadre du 17 octobre, et à l'invitation de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Granit, l'exposition a été présentée à la Polyvalente Montignac et au Carrefour Lac Mégantic, en Estrie. De plus, des gens de la région l'ont enrichie d'objets symbolisant pour eux des solutions à la pauvreté. On y a entre autres retrouvé: un téléphone, évoquant l'accès à des moyens de communication à faible coût pour sortir de son isolement; une prise électrique, illustrant l'exigence de bas tarifs d'électricité; un « p'tit cochon », représentant la richesse qui existe et qui doit être répartie entre touTEs. **L'exposition est toujours disponible : utilisez-la pour faire de la sensibilisation dans vos milieux!**

(suite de la page 1)

ne fait pas. D'ailleurs, le FCPASQ dénonce depuis plusieurs années l'iniquité de l'actuel programme de prestations spéciales.

Du côté du Collectif

De novembre 2005 à juin 2007, le Collectif a mené une vaste consultation populaire intitulée *Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec : une démarche citoyenne*. Le modèle de couverture publique soumis lors de cette consultation prévoyait, en plus d'une protection commune à touTEs, des compensations pour les limitations fonctionnelles lorsque celles-ci imposent des coûts supplémentaires : transport, matériel thérapeutique et technologique, aides techniques, adaptation du domicile, etc. Sinon, on accentue l'exclusion sociale des personnes handicapées. Cette consultation est devenue la base de la campagne *MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté*. La position du Collectif est claire : le modèle de couverture publique propose « d'en finir avec des prestations différentes selon l'aptitude au travail, car les besoins de base sont les mêmes pour toutes les personnes; il prévoit plutôt des compensations pour les frais supplémentaires requis par des limitations fonctionnelles » (*Cahier d'accompagnement de la campagne*, page 27).


De la clarté sur le terrain

Déjà, des groupes ont compris qu'ils devaient formuler plus clairement leur position afin de favoriser la solidarité. Récemment, à Montréal, une coalition antipauvreté regroupant des organismes communautaires, des syndicats et des citoyenNES s'est formée autour des consultations du gouvernement du Québec sur le prochain plan de lutte à la pauvreté. Selon elle, un véritable plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit nécessairement « éliminer les catégories à l'aide sociale ET reconnaître les besoins spécifiques des personnes handicapées ». Même chose en Estrie. Action Handicap Estrie, regroupement régional d'organismes de promotion et défense des droits des personnes handicapées, se prépare en vue de la consultation gouvernementale et la coalition régionale dont il est partie prenante a précisé l'une de ses revendications :

« éliminer les catégories à l'aide sociale et répondre aux besoins spécifiques ». Une convergence semblable se dessine à Québec où le Regroupement des organismes de personnes handicapées de la Capitale-Nationale (ROP-03) participe activement au comité régional. Bref, sur le terrain, les alliances se font.

Qu'on s'attaque au vrai problème

Les catégories à l'aide sociale ne sont pas claires, leur application varie et elles nourrissent les préjugés, autant envers les personnes en situation de pauvreté qu'envers les personnes handicapées. Par ailleurs, même si celles-ci sont jugées « avec des contraintes » ou

« inaptes » au travail, elles contribuent à la société et elles ont droit au travail. Les catégories nuisent à leur inclusion, en servant de prétexte pour ne pas adapter les environnements et milieu de travail à leur situation. Voilà pourquoi il faut les abolir, tout en compensant adéquatement les personnes pour les coûts liés à leurs limitations fonctionnelles. Avec les catégories, le gouvernement a créé de toutes pièces un enjeu trompeur, qui détourne et éparpille les énergies. Qu'on en finisse une fois pour toutes avec la fin des catégories et qu'on s'attaque directement au vrai problème : l'insuffisance du soutien financier offert à l'aide sociale, qui bafoue le droit à un revenu décent pour touTEs. 

La loterie des catégories : ÇA SUFFIT !



Apte



Inapte

**Dépôt de la pétition pour
L'ABOLITION DES CATÉGORIES À L'AIDE SOCIALE**

**Quand ? : Mercredi le 18 novembre,
de 11h15 à 12h00**

Où ? : Devant l'Assemblée nationale

**On fait quoi après ? : Un dîner suivra cet
événement ainsi qu'une petite fiesta !**
(dans le sous-sol de l'Église Saint-Jean-Baptiste : 470 rue Saint-Jean)



**Amener vos instruments
de musique ...**



Pour informations : Front commun des personnes assistées sociales
du Québec : 514-987-1989



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca